

# L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°61, octobre - décembre 2016

## édito

La Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (LAURE) a fêté ses 20 ans en décembre. Adoptée le 30/12/1996, à l'initiative de Corinne Lepage, la LAURE prévoit que l'Etat, les collectivités territoriales ainsi que les personnes privées concourent à une politique dont l'objectif est la mise en oeuvre du droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Cette action d'intérêt général consiste à prévenir, à surveiller, à réduire ou à supprimer les pollutions atmosphériques, à préserver la qualité de l'air et, à ces fins, à économiser et à utiliser rationnellement l'énergie. En 20 ans, la LAURE a permis de développer la surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire national et d'améliorer la connaissance des polluants présents dans l'atmosphère. Des associations agréées indépendantes et multipartites ont été créées dans chaque région pour assurer la surveillance et l'information du public.

En Martinique, Madininair est né en 1998 et apporte depuis, son expertise pour accompagner l'Etat et les collectivités dans la construction et le suivi de plans d'actions en faveur d'une meilleure qualité de l'air...

(qualité de l'air)

## On respire bien...

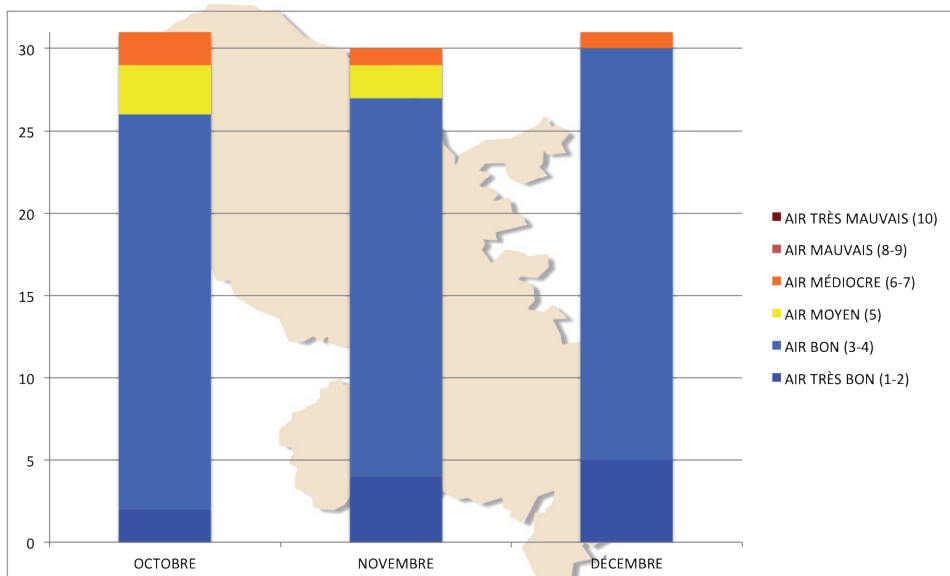
La qualité de l'air a été bonne voire très bonne plus de 90% de ce dernier trimestre 2016. Seuls 9 jours répartis sur les 3 mois ont enregistré un indice supérieur à 5.

Cette bonne qualité de l'air s'explique en grande partie par la forte pluviométrie enregistrée sur les 3 mois.

En effet, selon Météo France, il faut

remonter à 2005 pour dénombrer autant d'épisodes de fortes pluies en novembre et trouver une pluviométrie plus abondante. Le mois de décembre entre également dans les annales puisqu'en 70 ans de mesures, il n'est arrivé que 4 fois de comptabiliser autant de jours de pluie (>1mm).

Indices de qualité de l'air enregistrés au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016



## AGENDA MADININAIR

- du 1<sup>er</sup> décembre 2016 au 2 janvier 2017 : évaluation de la qualité de l'air dans le quartier de Petit Bac à Ducos (2<sup>ème</sup> campagne de mesure)
- du 20 décembre 2016 au 28 janvier 2017 : exposition «Halte à la pollution de l'air intérieur» au Centre de Découverte des Sciences de la Terre à Saint-Pierre

# Données trimestrielles



(le dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>)

En ce dernier trimestre 2016, **seules les particules fines PM10 ont fait l'objet de quelques dépassements.** Les dépassements ont été observés sur deux stations uniquement. La station trafic «Fort-de-France / Renéville» a enregistré 12 dépassements journaliers du seuil de 50 µg/m<sup>3</sup>. Sur la station «Robert / Bourg», un seul dépassement est comptabilisé.

Par ailleurs, la station trafic «Fort-de-France / Renéville» enregistre une concentration trimestrielle de 39 µg/m<sup>3</sup> : une concentration supérieure à 30 µg/m<sup>3</sup>, l'objectif de qualité annuel.

Pour le dioxyde d'azote, il est seulement à noter que la station trafic «Concorde / Fort-de-France» enregistre une concentration trimestrielle de 43 µg/m<sup>3</sup> : une concentration supérieure à 40 µg/m<sup>3</sup>, l'objectif de qualité annuel.

Pour les autres polluants réglementaires, les normes sont respectées au cours de ce trimestre.

\* En raison de problèmes techniques, les données trimestrielles des particules fines PM10 sur la station «Sainte-Luce/Morne Pavillon» ne sont pas disponibles.

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. <sup>a</sup>	maxi. horaire	nbre dép. <sup>b&amp;c</sup>
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	22	86	0
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	<b>43</b>	186	0
Fort-de-France / Lycée Bellevue <i>périurbaine</i>	10	58	0
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	13	62	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	2	23	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	5	105	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

a. objectif de qualité : 40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle  
 b. valeur limite horaire : 200 µg/m<sup>3</sup>  
 c. seuil d'information-recommandation : 200 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : 400 µg/m<sup>3</sup> durant 3 heures consécutives

**i** Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

(les particules PM10)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. <sup>a</sup>	maxi. jour	nbre dép. <sup>b&amp;c</sup>
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	<b>39</b>	<b>57</b>	<b>12</b>
Schoelcher / Bourg <i>urbaine</i>	20	40	0
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	20	44	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	24	<b>55</b>	<b>1</b>
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	N/A*	N/A*	N/A*
Saint-Pierre / CDST <i>périurbaine</i>	17	35	0
François / Pointe Couchée <i>observation «brume»</i>	22	46	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

a. objectif de qualité : 30 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle  
 b. valeur limite : 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur une journée  
 c. seuil d'information-recommandation : 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : 80 µg/m<sup>3</sup> durant 24 heures

**i** Les particules fines PM10 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.

## Procédures préfectorales

Au cours du trimestre écoulé, **aucune** procédure d'information ou d'alerte n'a été activée.



## (les particules PM<sub>2,5</sub>)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. <sup>a &amp; b</sup>	maxi. jour
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	8	18

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **10 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle  
b. valeur limite : **25 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle

**i** Les particules fines 2,5 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles sont d'origine multiple.



## (le dioxyde de soufre SO<sub>2</sub>)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. jour	nbre dép. <sup>b</sup>	maxi. horaire	nbre dép. <sup>c</sup>
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	1	12	0	33	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	3	8	0	38	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **50 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle  
b. valeur limite journalière : **125 µg/m<sup>3</sup>**  
c. seuil d'information-recommandation : **300 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m<sup>3</sup>** durant 3 heures consécutives

**i** Le dioxyde de soufre est un polluant principalement d'origine industrielle.

## (l'ozone O<sub>3</sub>)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	23	52	0
Fort-de-France / Lycée Bellevue <i>périurbaine</i>	31	63	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	36	66	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	34	71	0
Saint-Pierre / CDST <i>périurbaine</i>	37	67	0

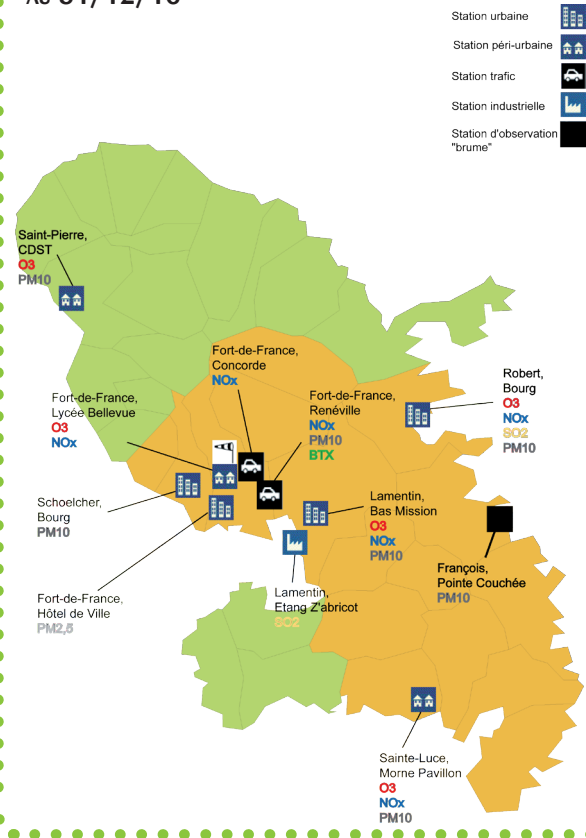
>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **120 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne sur 8 heures  
b. seuil d'information-recommandation : **180 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne horaire  
c. seuil d'alerte : **240 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne horaire

**i** L'ozone est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.



## Réseau Madininair

IMPLANTATION DES STATIONS DE MESURES FIXES  
AU 31/12/16



Retrouvez l'ensemble des données et mesures de Madininair sur <http://www.madininair.fr/Mesures-et-donnees>



## EN BREF...

- **ÉTUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR AUTOUR DES CARRIÈRES NORD-CARAÏBES**

Ce trimestre, Madininair a poursuivi l'étude de la qualité de l'air à proximité des carrières du Nord Caraïbes, demandée dans le cadre du Comité d'Information et de Suivi des Carriers de la sous-préfecture de Saint-Pierre. Une unité mobile a été installée à Saint-Pierre, du 3 octobre au 10 novembre face à la carrière SFC puis du 10 novembre au 8 décembre, à proximité de la carrière SABLIM pour mesurer le dioxyde d'azote et les particules fines, polluants générés par l'activité des carrières.

- **JOURNÉES TECHNIQUES DE L'AIR À MARSEILLE**

Les 13 et 14 octobre, Madininair a participé à Marseille aux Journées Techniques des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) qui ont réuni plus de 160 spécialistes de la qualité de l'air. Pendant 2 jours, des directeurs, ingénieurs, techniciens des AASQA de toute la France se sont retrouvés et répartis dans 14 ateliers thématiques afin de faire un point sur l'actualité et les évolutions de la surveillance de la qualité de l'air ou, d'échanger sur les techniques et méthodes employées pour évaluer et rendre compte de la qualité de l'air.

- **FÊTE DE LA SCIENCE 2016**

A l'occasion de la Fête de la Science, Madininair a tenu du 13 au 15 octobre, un stand au Village des Sciences du Palais des Congrès de Madiana, autour de la problématique de la qualité de l'air intérieur, préoccupation grandissante de santé publique. Sur son stand, Madininair a présenté son exposition « Halte à la pollution de l'air intérieur », permettant d'apprendre à identifier les polluants intérieurs et à mieux connaître les gestes contribuant à réduire les émissions au quotidien et limiter ainsi les risques sanitaires.

- **KAZ ZERO GASPI**

Du 21 au 25 novembre, Madininair a participé à la manifestation «Kaz Zero Gaspi» organisée par l'ACISE, la CACEM et la CRESS. Cette manifestation a permis de sensibiliser le public à une autre façon de consommer. Au cours de cette semaine, Madininair a proposé des ateliers de fabrication de produits ménagers afin de montrer qu'en changeant nos habitudes de consommation, on peut agir sur la qualité de l'air de la maison et sur la santé !

- **JOURNÉE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE**

Le 25 novembre, Madininair a participé à la 4<sup>ème</sup> Journée de l'Information Géographique organisée par GéoMartinique, au Palais des Congrès de Madiana. En tant qu'utilisateur et producteur d'information géographique, Madininair a été présent sur le salon des exposants avec un stand présentant la manière dont cette information est intégrée dans la surveillance de la qualité de l'air en Martinique.

- **JOURNÉES PORTES OUVERTES «ADHÉRENTS»**

Madininair a organisé, les 6 et 7 décembre, des journées portes ouvertes réservées à ses adhérents. Ces journées ont permis de présenter concrètement le travail de l'association et de montrer l'évolution de la surveillance de la qualité de l'air en Martinique depuis 1998. Elles ont également offert un temps privilégié de convivialité et d'échanges entre le personnel et les adhérents de Madininair.



- **PARTENARIAT SHM-MADININAIR**

Du 28 novembre au 9 décembre, Madininair s'est associé à la Société d'Hygiène de Martinique et le Rectorat pour des actions d'information ciblées sur l'asthme et la qualité de l'air, dans les écoles élémentaires. Ces actions qui se sont adressées aux personnels (enseignants et agents), aux parents d'élèves et aux élèves, avaient pour objectif d'améliorer la gestion et la prévention d'une crise d'asthme à l'école.

- **RENFORT AU SERVICE COMMUNICATION**

En raison d'un surcroît d'activités en cette fin d'année, Madininair a accueilli Alison Sabatier en CDD du 20 septembre au 8 décembre, en tant qu'assistante communication. Madininair la remercie vivement pour son investissement et l'aide précieuse qu'elle a apporté pour la réalisation des différentes actions de ce dernier trimestre.

- **DÉPART DE VANESSA RINALDI**

En interne, ce trimestre a été marqué par le départ de Vanessa Rinaldi. Après 4 années au sein de l'association, Vanessa a cessé d'exercer son activité d'animatrice en milieu scolaire, le 6 décembre. Madininair lui souhaite ses meilleurs vœux de réussite dans sa nouvelle vie professionnelle !